

Compte-rendu
Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare
Séance du mardi 5 janvier 2016

Nb d'inscrits à ce jour : 28 Nb de personnes présentes : 11

Présents pour la Ville :

Marc Descours (Conseiller municipal référent), Alain THEVENON (Directeur général des services)

Habitants présents :

BACCHETI Paulette, BORREL Gilbert, CHIRON Guy, GARCIA Josette, GUIARD Josiane, LECORNEC Helène, MARTOIA Gilberte, PALTRIER Sylvain et Mireille, PLANCHE Michel, SARRAZIN Stéphane

Excusés : HELLEU Marie-Reine

1. INFORMATIONS

- **Guide des comités de quartiers**

Suite au changement de périodicité des réunions, la phrase « se réunit tous les deux mois » doit être modifiée.

- **Point sur les projets transversaux :**

- ⤴ Restructuration Bourg-vieux / Pluralis : Marché de conception réalisation remporté par le Groupe Eiffage.
Coût de l'opération : 9 à 10 M€ dont environ 2 M€ pour le désamiantage
Planning : Etudes : 8 mois / Travaux : 16 mois pour la première tranche
- ⤴ PLU : La modification n°1 fera l'objet d'une délibération lors du Conseil municipal du 28/01
- ⤴ ZAC de l'Hoirie : Réunion publique le 25 janvier à 19h
Le dossier de réalisation sera présenté au Conseil municipal de février
- ⤴ Pôle d'échange multimodal gare: le maître d'œuvre sera choisi prochainement par la CAPV.
L'année 2016 sera consacrée aux études. Travaux fin 2016 / début 2017.
- ⤴ Vidéoprotection : la première tranche de travaux est prévue en 2016. Travail avec la gendarmerie.
La Ville incite Pluralis à installer des caméras, lesquelles pourront être raccordées sur le réseau municipal.
- ⤴ Réseau de chaleur : un second réseau va être réalisé sur le secteur Chapays / piscine / écoles Debelle.
- ⤴ Programme éducatif local: choix du prestataire en cours
- ⤴ Centre bourg : un groupe de travail crée pour la redynamisation du bourg. Plusieurs rencontres mairie/commerçants ont eu lieu et un architecte/urbaniste a réalisé une étude laquelle fait ressortir 2 scénarii possibles.
- ⤴ Cinéma : des travaux sont prévus au cet été pour une durée de 4 mois.

2. RETOUR SUR LES FICHES NAVETTES RESTANT A TRAITER

cf. compte rendu de la réunion en autonomie du 10/12/2015

- **Route de Palluel**

- Revoir la signalisation – effectuer des contrôles/verbalisation des poids-lourds

- Chicanes : Réunion sur place le 11 février à 17h30 afin de faire le bilan du fonctionnement des chicanes

- **Plan de ville**

Où en est le projet d'installation ? ==> En cours d'étude

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Demande élagage et désherbage le long de certaines voies (voie verte, rue du Béal, rue Lacordaire, avenue du 11 nov., bas de la route de Palluel devant le panneau d'entrée d'agglomération).
==> 3 passages par an sont effectués du printemps à l'automne.
- Chenilles processionnaires
==> *Info dans le Voreppe Emoi*
- Démoustication
==> *une information sera faite sur les dates d'intervention*
- Rond point de Roize : problème de visibilité rendue difficile par des arbres
==> *Entretenu par le Conseil départemental – Les arbres ne seront pas élagués car permettent de limiter la vitesse à l'entrée du giratoire.*
- Chemin des Blockaus : installation d'un panneau « Brandegaudière »
==> *le panneau a été commandé.*
- Dépose panneaux publicitaires
==> *une procédure de mise en demeure de dépose des pré-enseignes sera engagée courant premier trimestre 2016.*
- Le compte rendu de la réunion en autonomie du 10 décembre 2015 figure en annexe au présent compte-rendu

5. PAS DE FICHES-NAVETTES

Annexe

Comité de Quartier Brandegaudière-la gare

Réunion en autonomie, Comité Brandegaudière-la Gare
Du jeudi 10 décembre 2015, à la salle de l'Ecluse.

Présentes : Hélène Le Cornec, Josette Garcia, Marie-Reine Helleu, Gilberte Martoia, Chantal Planche,

Excusés : Jean-Paul Bouvier, Guy Chiron, Gérard Lamaury et Michelle Orsini.

Remarque quant au changement de périodicité des réunions, noté dans le compte-rendu fait par Alain Thévenon, mais pas annoncé lors de la réunion du 14 septembre 2015. Que penser de la validité du « Guide des CQ » signalant que chaque comité se réunit tous les 2 mois ?

Nous avons décidé de faire le point sur les fiches navettes déposées chronologiquement, et qui n'ont pas vu le problème soulevé, réglé, puis de noter les problèmes à signaler.

Fiches-navettes à rappeler

OCTOBRE 2014 :

1. signalisation sur l'interdiction des PL route de Palluel insuffisante et non respectée. Y a-t-il des contrôles réalisés ?
2. signalisation générale pour la direction « Grenoble » et « autoroutes » non mise à jour, le Conseil Départemental a-t-il répondu ?

FEVRIER 2015 :

1. plan de ville : où en est le projet d'installation ?
2. propreté « Arcade et gare », y a-t-il eu réponse aux interventions de la mairie ?

CHICANES ROUTE DE PALLUEL

Constat fait pendant l'expérience menée avec les chicanes installées suite à la réunion de concertation du 13/10/2014, efficaces pour les plus raisonnables, dangereuses pour et par d'autres :

1. Mme Gérin a signalé que la moyenne de vitesse avait baissé
2. telles qu'elles sont placées, elles sont plus dangereuses qu'utiles

- des automobilistes venant du bas (giratoire du courtepaille) ne ralentissent pas au passage des chicanes
- certains se permettent de circuler sur la voie de gauche depuis les 1^{ères} chicanes, surprenant ceux qui venant de la rue du Béal, clignotent à gauche, pour prendre les chicanes du haut
- dans le sens de la descente, des automobilistes prennent la rue de l'Alambic, pour éviter les 1^{ères} chicanes, surtout si des véhicules arrivent en face. Cette rue n'est pas prévue pour une circulation
- la hauteur des bornes utilisées pour les chicanes présentent l'inconvénient de masquer les véhicules bas.

L'expérience n'est pas positive, elle devait être prolongée jusqu'à fin 2015. Elles devraient donc être supprimées. Il serait judicieux de placer le radar pédagogique à la place de la chicane du bas.

Points notés à signaler

- élagage à faire régulièrement : en bas de la route de Palluel, le panneau d'entrée en agglomération a déjà été signalé comme masqué par le noyer qui est planté devant.
 - une solution qui réglera définitivement le problème : déplacer le panneau avant l'arbre gênant la visibilité du panneau qui sert d'indicateur de limitation de vitesse.
- élagage, désherbage le long de certaines voies
 - herbe, avec de l'ambrosie, au début de la rue du Béal,
 - haie envahissant la voie verte entre le lycée privé et le notaire,
 - haie rue Lacordaire, gênante pour les piétons
- entretien le long de l'avenue du 11 novembre
 - entre l'Arrosoir et la station U
- démoustication
 - la mairie a signalé qu'une dépoussication a été faite
 - quelles sont les dates prévues pour les prochaines interventions ?
- panneaux publicitaires sur la RD (route de l'Isère)
 - quelle est la suite donnée
- casse automobile
 - demande renouvelée d'améliorer l'aspect visuel
 - quelle est la machine bruyante qui fonctionne dans ce secteur ?
- zone artisanale : où en est-on ?
- signalisation : il faudrait un panneau « *rue de Nardan* » au carrefour de l'Arrosoir

Compte-rendu
Comité de quartier 6 – Brandegaudière / la Gare
Séance du mardi 5 janvier 2016

- demande renouvelée de faire apparaître, sur le **Voreppe émoi**, le nom des participants au Comité de Quartier qui en ont donné l'autorisation

Fait le 6 janvier 2016

Gilberte Martoia